



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUYANE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cayenne, jeudi 23 juillet 2020

Maripasoula

L'offre de soins se renforce pour faire face à l'augmentation de la circulation du virus

Les dernières données épidémiologiques confirment une installation de l'épidémie sur le fleuve Maroni, et notamment à Maripasoula. Au 18 juillet 2020, 132 cas de Covid-19 avaient déjà été confirmés dans la commune de Maripasoula dont plus de 80% depuis fin juin. En moyenne, 40 cas sont confirmés chaque semaine depuis 3 semaines. L'incidence glissante sur 7 jours s'élève au 17 juillet à 356 cas pour 100 000 habitants. A titre d'exemple, cette incidence est de 247 pour 100 000 à Saint-Laurent et 229 pour 100 000 à Cayenne. Entre le 18 juin et le 16 juillet, le CDPS de Maripasoula a dépisté 270 personnes et parmi elles 102 étaient positives soit un taux de positivité de 38% sur cette période. Ce taux de positivité élevé est par ailleurs en augmentation depuis 3 semaines. Du 23 au 29 juin, il s'élevait à 30% (18/61) puis 44% (35/80) du 30 juin au 6 juillet et enfin à 63% (42/67) du 7 au 13 juillet.

Dans une telle situation, il est essentiel de repérer les personnes malades, les dépister, les isoler et les suivre médicalement en particulier les personnes vulnérables. Plusieurs mesures ont donc été mises en place.

Renfort en personnel : Les effectifs de professionnels de santé en renfort ont été augmentés, pour intervenir au plus près des populations, augmenter le nombre de tests et assurer les prises en charge.

Renfort en biologie : Un automate de biologie a été transféré de Saint-Georges à Maripasoula. Celui-ci permet de compléter l'offre de dépistage en apportant une réponse urgente (en une heure) pour des échantillons en petit nombre, dans les situations qui le nécessitent à savoir :

- Dépistage de personnes résident dans des zones éloignées du bourg, afin que celles-ci puissent immédiatement disposer du résultat avant de repartir chez elles le cas échéant
- Dépistage de patients ou parturientes justifiant médicalement d'un transfert sur le CH de Cayenne, pour appliquer les précautions d'usage lors du transport en cas de positivité
- Dépistage des soignants à risque (symptomatiques ou sujets contact), afin de réduire la durée de l'éviction au travail si le résultat s'avère négatif
- Dépistage des soignants en fin de mission, avant leur retour sur le littoral.

Pour l'ensemble des autres indications, les prélèvements en grand nombre continueront d'être analysés dans les laboratoires.

Renfort en capacité d'accueil : Le CDPS s'est préparé et organisé depuis plusieurs mois en structurant une filière COVID et une filière non COVID, tant en consultation que dans les zones d'hébergement des patients mis en observation.

Pour faire face à l'augmentation prévisible du nombre de patients COVID à surveiller médicalement, tout en préservant l'offre de soins non COVID, une extension temporaire du CDPS est envisagée. Une réunion technique se déroulera sur place ce jeudi, en présence du directeur interministériel de crise, de la DG d'ARS et du Sous-préfet de l'Ouest pour stabiliser le scénario retenu.

Renfort en vecteur aérien : Afin de garantir les soins nécessaires aux malades, des vecteurs aériens sont engagés par le biais d'acteurs de l'État, le Samu, la Sécurité civile, la Gendarmerie nationale et les Forces armées de Guyane, ainsi que par des acteurs privés.

Ces moyens aériens permettent des évacuations sanitaires d'urgence ou préventives de l'intérieur des terres vers les différents centres hospitaliers, de jours comme de nuits. L'aérodrome de Maripasoula est accessible à l'ensemble de la flotte guyanaise, son offre de possibilités est de fait optimale.